



GRUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM ET SANS ETIQUETTE)

Un coup de pouce pour la démocratie

La démocratie ne peut pas vivre par procuration. On entend beaucoup parler de la défiance des citoyens envers les institutions de la République ou les élus, parfois peut-être à juste raison. Mais les mauvais exemples sont minoritaires, et les élus locaux sont, pour la quasi-totalité, des femmes et des hommes ordinaires qui ont choisi de consacrer du temps à administrer leur collectivité pour la durée du mandat qui leur est confié – 6 ans pour les conseillers municipaux.

Encore faut-il que les élections puissent se dérouler dans de bonnes conditions – voire se dérouler tout court. Les citoyens élus que nous sommes ne peuvent que constater qu'au fil des années, de moins en moins de nos concitoyens s'impliquent dans le processus électoral, et que la tenue d'un bureau de vote est de plus en plus difficile à assurer.

Pour rappel, il y a 22 bureaux de votes à Choisy-le-Roi, ouverts sans interruption de 8h à 20h pour chaque tour de scrutin. Puis les bulletins doivent être dépouillés, et les résultats centralisés au bureau principal – en Mairie – avant d'être publiés. Chaque bureau doit être tenu par un président, un secrétaire et deux assesseurs. Les élus sont bien entendu impliqués en priorité, ainsi que des administratifs de la commune et des représentants des candidats. 4 personnes, c'est un minimum, car bien entendu chacun devrait avoir droit de « souffler » à un moment de cette journée qui dure 13h ou 14h.

C'est là que le renfort d'habitants, en tant qu'assesseurs, pour quelques heures au cours de la journée et lors du dépouillement des bulletins, s'avère indispensable ! C'est aussi et surtout la preuve que les électeurs ne vivent pas la démocratie par procuration, mais s'impliquent personnellement dans ce processus. Malheureusement, les volontaires sont de plus en plus difficile à trouver – il y a tellement d'occupations importantes et de priorités. Par conséquent, il n'est plus toujours assuré de pouvoir ouvrir légalement un bureau de vote, et des temps d'attente interminables sont parfois imposés aux électeurs qui ne manquent pas de se plaindre... à des volontaires qui font de leur mieux pour leur permettre de voter. Combien de temps pourrons-nous tenir ? La démocratie n'est pas un produit de consommation courant. Elle implique quelques devoirs. Les élus que nous sommes craignons que bientôt elle ne puisse plus s'exprimer par manque d'intérêt des citoyens. À ce moment-là, ne sera-t-il pas trop tard ? Nous invitons donc tous les habitants de Choisy qui ont quelques heures à consacrer les dimanches 12 et 19 juin à venir nous donner un coup de main et à nous aider à faire vivre la démocratie ! Pour cela, n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la Mairie.

**POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE
LE GROUPE UCA**

GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

L'internet, un droit et un bien commun

De nombreux Choisyens font face à des coupures internet intempestives ou bien à des difficultés d'accès à internet malgré la loi qui garantit un droit au maintien de la connexion internet en cas de difficultés financières.

Le mécontentement des citoyens illustre bien la part qu'a pris Internet dans nos vies. Il sert à communiquer, à s'informer, à collaborer, à travailler, à se former, il contribue à la liberté d'expression et ouvre sur le monde.

L'accès à l'internet est souvent coupé du fait du libre accès aux armoires fibres. Certains sous-traitants débranchent des clients pour en brancher d'autres, des armoires sont vandalisées faute d'accès.

Dans ce contexte, un courrier a été adressé à l'Arcep pour exprimer le mécontentement de la Ville concernant cette situation impactant les Choisyens.

Parallèlement à ce fait, nous constatons aussi un décrochage d'une partie de la population qui a du mal à s'approprier cet outil contribuant à un effet de marginalisation qu'on nomme illettrisme. Nous sommes face à de multiples défis auxquels la Ville entend répondre. Et cela se traduit par de multiples actions concrètes sur le terrain.

La Ville est en train de mettre en place un portail d'accès aux données publiques (Open Data local, loi pour une République Numérique de 2016).

Des moyens sont mis en œuvre pour contrer l'illectronisme

avec la mise en place d'un pôle inclusion numérique qui inclut 3 agents municipaux avec l'embauche de 2 conseillers Inclusion Numérique. Des ateliers ont été mis en place pour les enfants du PRE (Programme de réussite éducative) avec de l'accompagnement aux familles.

La dotation en matériel informatique des écoles primaires a été amplifiée. Les médiathèques et les centres sociaux sont pleinement impliqués dans la démarche d'inclusion numérique. La médiathèque Louis Aragon vient d'ouvrir un espace dédié au numérique citoyen (fablab équipé d'une imprimante 3D, PCs en accès libre, prêt de jeux vidéo, conférences). Des associations œuvrent également dans ces domaines (jeux vidéo, inclusion numérique, webradio).

La Cité des métiers accompagne les citoyens désireux de se reconverter dans le domaine du numérique.

Le nouveau site internet et la nouvelle application qui devraient arriver dans le courant de l'année prochaine prendront en compte l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Ces démarches traduisent la volonté de la municipalité d'avancer ensemble dans le cadre d'une ville inclusive et résiliente.

POUR LE GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S
YACIN CHALBI
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA VILLE INTELLIGENTE ET INNOVANTE (SMART CITY)

UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

La jeunesse doit être au centre d'une reconstruction durable après la pandémie

Les jeunes sont particulièrement vulnérables aux conséquences socio-économiques à long terme de la pandémie, avec des perturbations majeures en matière d'éducation, de formation et d'emploi. Leur insertion sur le marché du travail se dégrade et la crise sanitaire a sérieusement détérioré la situation sur le front de l'emploi. Les moins diplômés sont les plus frappés. Les conséquences pourraient être durables et lourdes pour toute une génération.

Depuis mars 2022, le Contrat Engagement Jeune (CEJ) propose aux 16-25 ans un accompagnement intensif en vue de leur insertion durable dans l'emploi. Or, une partie de ce public, très en rupture en raison des difficultés multiples auxquelles elle est confrontée (logement, mobilité, santé, isolement), n'est pas en mesure d'accéder à cette offre de service. Ainsi, un appel à projets « Mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune-Jeunes en rupture », est lancé par la DRIEETS Île-de-France, pour ambition de repérer, remobiliser et accompagner de façon globale ces jeunes les plus en difficultés vers une insertion socio-professionnelle durable en leur permettant d'accéder au CEJ. Les associations locales de la commune peuvent y souscrire.

Sur le plan local, nous devons imaginer des actions de réinsertion professionnelle au plus près des besoins. Il faut construire des actions partenariales et intercommunales pour

lutter contre le décrochage scolaire, promouvoir la réinsertion et former les jeunes. En mobilisant les associations de la commune, nos partenaires, notre réseau ou nos compétences professionnelles, nous pouvons envisager des actions de formations concrètes de qualité pour soutenir les jeunes les plus éloignés de l'insertion. Par exemple, avec l'association Ressources Urbaines et la Municipalité de Villeneuve-Saint-Georges, nous mettons en place une session BPJEPS, diplôme d'État, pour des jeunes sans insertion qui démarre en juin.

Des Choisyens sont inscrits. Un autre Dispositif de Remobilisation par le sport est lancé depuis le mois d'avril. Il permet de construire des réponses personnalisées en matière d'insertion pour des jeunes en difficultés ou en décrochage scolaire. Des stages de remobilisation scolaire dans les matières scientifiques sont programmés pour les collégiens jusqu'en 3^e. D'autres initiatives sont en cours. Localement, nous devons engager des actions en lien avec les besoins identifiés, la Ville doit mobiliser son réseau, ses partenaires associatifs et institutionnels pour soutenir encore plus la jeunesse notamment après cette période covid.

UNION POUR UNE ÉCOLOGIE SOLIDAIRE,
MALIKA BENKAHLA
CONSEILLÈRE MUNICIPALE